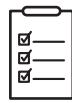




TOUT SAVOIR SUR LE DPE ET LES AIDES FINANCIÈRES



ÉLIGIBILITÉ

Critères permettant d'accéder aux aides



TRAVAUX

2 parcours
mono gestes et
rénovation d'ampleur



DPE

Améliorer sa classe énergétique



PLUS-VALUE

Valoriser son bien immobilier

LES ENJEUX DU NOUVEAU DPE

Pour accélérer la rénovation énergétique, l'État fait évoluer le Diagnostic de Performance Énergétique. Plus clair et plus lisible, il est obligatoire pour la vente ou la location depuis 2022. De nouvelles évolutions sont prévues dès cette année.

Un planning réglementaire contraignant



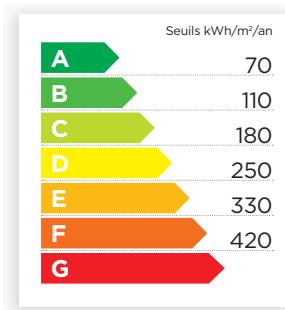
Bon à savoir



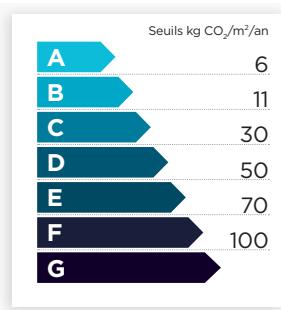
Tous les DPE réalisés à partir du 1^{er} juillet 2021 sont **valables 10 ans**. Les DPE réalisés entre le 1^{er} janvier 2018 et le 30 juin 2021 inclus ne seront plus valables à partir du 1^{er} janvier 2025.

Deux étiquettes et de nouveaux postes évalués

Une étiquette avec la **consommation en énergie primaire**



Une nouvelle étiquette avec les **émissions de gaz à effet de serre**



5 postes de consommation évalués :

Chauffage

Eau chaude sanitaire

Refroidissement

NOUVEAU Ventilation

NOUVEAU Éclairage

! La note finale du logement retiendra **le moins bon classement** de ces deux étiquettes.

Une nouvelle méthode de calcul, basée sur les caractéristiques physiques du bâtiment

Un nouveau design



Des recommandations d'usage, de travaux ou d'entretien pour améliorer la performance

Source : Fédération interprofessionnelle du diagnostic immobilier (FIDI)

La réalisation d'un « DPE collectif », c'est-à-dire portant sur la performance énergétique d'un immeuble dans son ensemble, **devient obligatoire pour les copropriétés de 50 à 200 lots en 2025**.

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE AVEC THERMOR

Quels travaux réaliser en priorité ?



Dans une maison individuelle électrique



Dans une maison individuelle boucle à eau



* Améliorations du DPE déterminées selon la méthode 3CL (méthode de calcul en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2021, à retrouver sur www.ecologie.gouv.fr) pour une maison individuelle avec des solutions de chauffage à eau chaude (générateur ancien à combustible fossile), classée G, en zone climatique tempérée H2B.

Bon à savoir

Faire des travaux, c'est aussi
valoriser votre logement :

+ 10 %**
Classes A et B

- 10 %**
Classes F et G

AIDES FINANCIÈRES 2025

Qui est éligible ?

Pour financer les travaux de rénovation, des aides sont possibles. Elles sont attribuées en fonction des revenus des ménages. Les deux principales sont MaPrimeRénov' et les Certificats d'Économie d'Énergie.

Bon à savoir ☀️

Tous les travaux doivent être réalisés par un artisan certifié



 MaPrimeRénov' Mieux chez moi, mieux pour la planète	Résidences principales	Propriétaire occupant Propriétaire bailleur	Logement construit depuis plus de 15 ans
 Les certificats d'économies d'énergie Ministère de la Transition écologique et solidaire	Résidences principales	Propriétaire occupant Propriétaire bailleur Locataire	Logement construit depuis plus de 2 ans

Deux parcours possibles

Rénovation mono-geste

TRAVAUX DE CHAUFFAGE OU D'ISOLATION

- Installation d'un système de chauffage ou d'eau chaude sanitaire décarboné
- ou
- Réalisation d'un geste d'isolation

Rénovation d'ampleur

Priorité aux dossiers avec des logements classés E, F ou G avant travaux

- Obligation d'effectuer 2 travaux d'isolation (sol, mur, toit, ouvrants)
- Réalisation d'un audit énergétique
- Suppression du système de chauffage au fioul (si existant)
- Saut de 2 classes énergétiques minimum après travaux
- Installation d'un équipement de chauffage décarboné

Plafonds de ressource

Nombre de personnes composant le ménage (foyer fiscal)	HORS ÎLE-DE-FRANCE				EN ÎLE-DE-FRANCE			
	Revenu fiscal de référence (RFR)*				Revenu fiscal de référence (RFR)*			
	Très modeste	Modeste	Intermédiaire	Haut revenu	Très modeste	Modeste	Intermédiaire	Haut revenu
1	jusqu'à 17 173 €	jusqu'à 22 015 €	jusqu'à 30 844 €	supérieur à 30 845 €	jusqu'à 23 768 €	jusqu'à 28 933 €	jusqu'à 40 404 €	supérieur à 40 405 €
2	jusqu'à 25 115 €	jusqu'à 32 197 €	jusqu'à 45 340 €	supérieur à 45 341 €	jusqu'à 34 884 €	jusqu'à 42 463 €	jusqu'à 59 394 €	supérieur à 59 395 €
3	jusqu'à 30 206 €	jusqu'à 38 719 €	jusqu'à 54 592 €	supérieur à 54 593 €	jusqu'à 41 893 €	jusqu'à 51 000 €	jusqu'à 71 060 €	supérieur à 71 061 €
4	jusqu'à 35 285 €	jusqu'à 45 234 €	jusqu'à 63 844 €	supérieur à 63 845 €	jusqu'à 48 914 €	jusqu'à 59 549 €	jusqu'à 83 637 €	supérieur à 83 638 €
5	jusqu'à 40 388 €	jusqu'à 51 775 €	jusqu'à 73 098 €	supérieur à 73 099 €	jusqu'à 55 961 €	jusqu'à 68 123 €	jusqu'à 95 758 €	supérieur à 95 759 €
Par pers. supp.	+ 5 094 €	+ 6 525 €	+ 9 254 €	+ 9 254 €	+ 7 038 €	+ 8 568 €	+ 12 122 €	+ 12 122 €

* Mon RFR est indiqué sur mon avis d'imposition.

Rénovation mono-geste

TRAVAUX DE CHAUFFAGE OU D'ISOLATION

EFFICACE, RAPIDE ET ACCESSIBLE !



Installation d'un système de chauffage ou d'eau chaude sanitaire décarboné

- ▶ Nos solutions en chauffage et eau chaude sanitaire



CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE

POMPE À CHALEUR AIR-AIR



POMPE À CHALEUR AIR-EAU

OU



Réalisation d'un geste d'isolation

(sol, mur, toit, ouvrants)



Bon à savoir ☀️

Les maisons individuelles classes F et G peuvent toujours faire de la rénovation mono-geste jusqu'au 31 décembre 2025. L'obligation de DPE est repoussée au 1^{er} janvier 2026.



Actus' À partir du 1^{er} octobre 2025

Nouveau calcul : Bonification x5 des CEE pour une PAC air-eau en remplacement d'une chaudière charbon, fioul ou gaz. Prise en compte de nouveaux facteurs (zone géographique, Chauffage seul ou Chauffage + ECS, ETAS, taille du logement).

Attention : Si cumul CEE + MPR : Le montant total des aides ne doit pas conduire à la charge du bénéficiaire moins de X% de la dépense éligible (en fonction des revenus du ménage), avec une dépense éligible capée à 12 000€ (règle d'écrêttement).



Simulez les aides disponibles sur la PAC air-eau



Aides financières MaPrimeRénov' / CEE

POMPE À CHALEUR AIR-EAU	MaPrimeRénov' Mieux chez moi, mieux pour la planète	Bleu : 5 000 €	Jaune : 4 000 €	Violet : 3 000 €	Rose : 0 €
		Entre 1 391€ et 10 704€	Entre 974€ et 7 493€	Entre 974€ et 7 493€	Entre 974€ et 7 493€
CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE	MaPrimeRénov' Mieux chez moi, mieux pour la planète	Bleu : 1 200 €	Jaune : 800 €	Violet : 400 €	Rose : 0 €
		90 €			
POMPE À CHALEUR AIR-AIR	MaPrimeRénov' Mieux chez moi, mieux pour la planète	-			
		890 € / pièce**			
Reste à charge minimum /€HT (après cumul CEE + MPR)		10 %	25 %	40 %	60 %

** Montant moyen estimé. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter au calcul indiqué par la BAR-TH-129 prenant en compte le SCOP, la zone climatique, le montant unitaire en kWh cumac, le facteur correctif et la surface chauffée concernée.

*** Hypothèses de calcul suivantes : CEE précarité (Bleu) : 10€ / MWhcumac - CEE classiques : 7€/MWhcumac

Applicable à partir du 1^{er} novembre 2025

Les radiateurs suivants deviennent éligibles aux
Equateur, Bilbao, Ovation, Ingénio et Emotion



Jusqu'à
15€
par appareil

Critères d'éligibilité :

- Un appareil certifié 3 étoiles œil,
- **ET** un appareil qui annonce une efficacité saisonnière en mode actif de 100% au sens de la réglementation éco-conception (= connectivité, anticipation de chauffe, auto-apprentissage, etc.).

Calcul du montant* en fonction de :

- la zone géographique où l'appareil est installé,
- du type de logement,
- du prix en € du kWh cumac.

* Détail à retrouver sur la BAR-TH-158

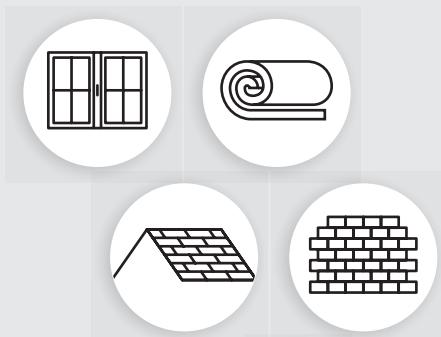


Rénovation d'ampleur

TRAVAUX D'ISOLATION



**Obligation d'effectuer
2 travaux d'isolation**
(sol, mur, toit, ouvrants)



Réalisation d'un audit énergétique



**Suppression du système
de chauffage au fioul (si existant)**



**Travaux réalisés avec
un accompagnateur Rénov'**



**Saut de 2 classes énergétiques
minimum après travaux**

Installation d'un équipement de chauffage ou d'eau chaude sanitaire décarboné

► Nos solutions
thermodynamiques
facilitent le saut
de 2 classes
énergétiques.



GAMMES AÉROLIA et AURÉA

NAGANO



NISEKO



Aides financières MaPrimeRénov' / CEE

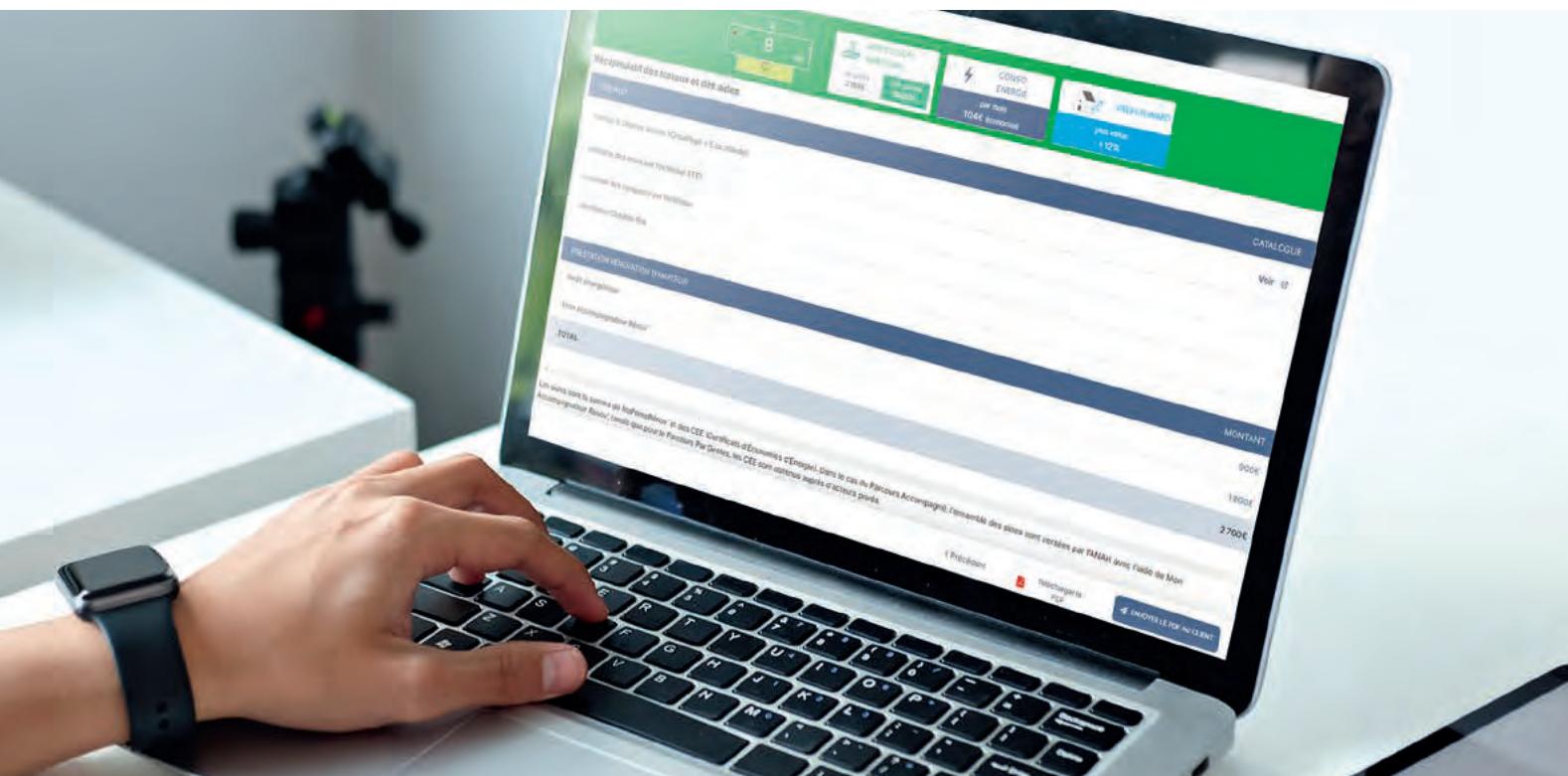
LOGEMENTS A B C D E F G	MaPrimeRénov' + CEE	Bleu : 80% du montant des travaux	Jaune : 60% du montant des travaux	Violet : jusqu'à 45% du montant des travaux	Rose : jusqu'à 10% du montant des travaux
Travaux réalisés dans un logement de classe A, B, C, D, E, F ou G					
Reste à charge minimum /€ TTC (après cumul de toutes les aides publiques et privées perçues, et après remise des entreprises)		0%	20%	20%	50%
MONTANT ATTRIBUÉ	Gain de 2 classes Exemple : E > C		Gain de 3 classes Exemple : E > B	Gain de 4 classes Exemple : E > A	
	jusqu'à 30 000 € de travaux		jusqu'à 40 000 € de travaux	jusqu'à 40 000 € de travaux	

1 seule prime versée par l'ANAH : regroupe CEE + MaPrimeRénov'.

Avance de fonds possible pour les ménages bleu et jaune (propriétaires occupants).

AIDEZ-VOUS DE NOTRE SIMULATEUR DPE

POUR ESTIMER LES AIDES FINANCIÈRES DE VOS CLIENTS ET REMPORTER VOS CHANTIERS !



Avec le simulateur DPE Thermor pour les pros



Gagnez du temps

Un questionnaire simple, rapide et précis pour estimer la note DPE d'un logement en quelques minutes.

Composez un bouquet de travaux à la carte en quelques clics.



Gagnez de l'argent

Des arguments impactants pour remporter votre chantier : gain de classe DPE, aides disponibles, économies d'énergie, plus-value du bien immobilier.



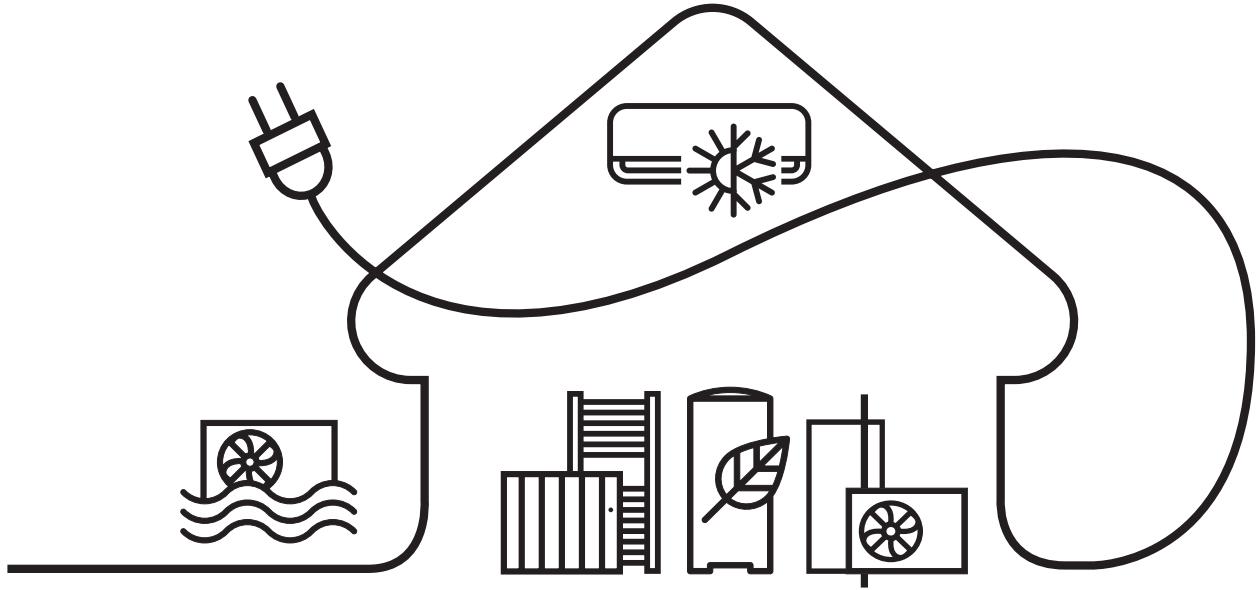
100 % disponible

Solution en ligne, disponible 24h/24. Partagez un document récapitulatif avec votre client en 1 clic.



Flashez le Qr code ci-contre pour accéder à notre simulateur DPE.





France Rénov', le service public de la rénovation de l'habitat est **le point d'entrée unique pour tous les parcours de travaux**.

Les informations et conseils délivrés par France Rénov' sont neutres, gratuits et personnalisés, afin de sécuriser le parcours de rénovation énergétique, et de faciliter l'obtention des aides financières.

Plus d'infos sur www.france-renov.gouv.fr ou au **0 808 800 700**.

Retrouvez toutes les informations
sur les aides financières
à la rénovation énergétique

Rendez-vous sur thermor-pro.fr
ou flashez le QR code ci-contre



ZA CHARLES BEAUHAIRE • 17, RUE CROIX FAUCHET
BP 46 • 45141 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

www.thermor-pro.fr | www.thermor.fr



Thermor